amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2025/06/26-07-CGF

Conditions de validation de la feuille de route 2025-2028 de la Fondation universitaire amU

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 26 juin 2025, sous la présidence de M. Romain LAFFONT, Vice-président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université, et notamment l'Annexe 6 auxdits Statuts,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université, notamment leur article 6,*

Considérant *que les discussions menées en séance appellent une consultation détaillée ultérieure du projet de feuille de route 2025-2028 de la Fondation,*

Après en avoir délibéré,

Article unique :
APPROUVE le principe d'un vote différé de la feuille de route 2025-2028 de la Fondation, ce vote ayant le cas échéant vocation à être réalisé par voie dématérialisée.

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 10

Fait à Marseille, le 26 juin 2025,

Par délégation :

M. Romain LAFFONT
Vice-président de la Fondation
universitaire Aix-Marseille Université

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36